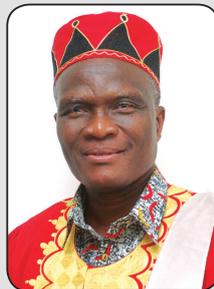


Editorial

Pr Maxime da CRUZ

POUR UNE MEILLEURE GOUVERNANCE ADMINISTRATIVE !

L'équipe rectorale a pris comme crédo, la recherche quotidienne de la perfection à tout point de vue qui est, en ce qui nous concerne à l'Université d'Abomey-Calavi, le seul gage d'un meilleur positionnement de notre Institution commune. Pour y parvenir, il faut impérativement une prise de conscience accrue de l'un des acteurs clés du dispositif que représente le personnel administratif quant à son rôle dans l'atteinte de cet objectif éminemment noble. Mon équipe et moi avons décidé d'évaluer de façon trimestrielle la performance du personnel administratif afin de mesurer le degré de conscience professionnelle des uns et des autres.



L'évaluation est le facteur central du processus motivationnel qui influence directement sur la performance individuelle et collective des agents. Dès lors, il convient de mettre en place une méthode d'évaluation des capacités du personnel à réussir la mission qui lui est assignée. Ainsi, c'est au bout d'une évaluation bien menée, avec des critères précis que l'on peut mesurer si les résultats des agents sont conformes aux attentes du service.

L'évaluation est un jugement porté par un supérieur hiérarchique sur le comportement d'un agent dans l'exercice de ses fonctions. Pour Madame Chloé GUILLOT-SOULEZ, l'évaluation est un jugement porté sur le comportement d'un salarié dans l'exercice de ses fonctions. Le jugement peut être exprimé sous différentes formes :

- par une notation ;
- par un inventaire des points forts et des points faibles par rapport à la fonction exercée ;
- par un bilan professionnel par rapport aux objectifs de la période précédant l'entretien, etc.

Le processus d'évaluation de la performance que nous avons adopté à l'UAC fait référence à une évaluation faite par le supérieur immédiat. Cette forme d'évaluation est essentielle, car elle joue un rôle important dans la relation agent-supérieur. Elle est un outil de mobilisation, de reconnaissance et de développement.

Quatre critères sont essentiellement retenus pour évaluer le rendement du personnel administratif de l'UAC. Il s'agit :

- du degré d'exécution et d'implication qui prend en compte le niveau d'achèvement des tâches, l'implication dans l'exécution des activités, la promptitude dans l'exécution des tâches et le sens de responsabilité de l'agent ;
- du respect de la hiérarchie qui intègre la courtoisie, l'obéissance et le réflexe du compte rendu ;
- de la disponibilité qui fait appel à la ponctualité, à l'assiduité au poste de travail et au respect des horaires de travail ;
- de la célérité dans l'exécution des tâches qui convoque la qualité des projets soumis au supérieur hiérarchique, le respect des délais impartis et la prise d'initiative.

L'équipe rectorale est persuadée qu'en tenant compte de ces critères d'évaluation, l'Université d'Abomey-Calavi pourra continuer de faire parler son nom dans le concert des Universités modernes.

C'est ce que je crois !

Journée de l'excellence à la FLLAC



Page 6

L'Ambassadeur Bantolé YABA fait, Docteur Honoris Causa de l'Université d'Abomey-Calavi



Page 9

Colloque international sur les politiques publiques : pari gagné pour le LASDEL - UAC



Page 11

République du Bénin
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

CABINET DU RECTEUR



Abomey-Calavi, le 23 mars 2021

N° 1379 -2021/UAC/SG/VR-RU/SPRSP/SA

**Le Recteur,
Président du Conseil Scientifique,**

A

- Tous les Directeurs de laboratoire de l'UAC
- Tous les Directeurs des Ecoles Doctorales

Université d'Abomey-Calavi

Objet : Recensement des innovations des laboratoires de l'Université d'Abomey-Calavi

Dans le cadre de la valorisation des résultats de recherche des différents laboratoires de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), le Conseil Scientifique envisage la production de la deuxième édition du cahier des innovations de l'UAC afin de rendre visibles les efforts de recherche en cours au niveau de l'institution. A cet effet, vous êtes invités à faire parvenir au secrétariat du Conseil Scientifique en version numérique sur clé USB, vos innovations matérielles et immatérielles pour la réalisation dudit cahier. Le fichier doit parvenir au **Conseil Scientifique au plus tard le vendredi 23 avril 2021**. Le plan de présentation de ces innovations doit comporter les éléments suivants :

- Brève description de l'innovation (1 page, format Arial 12, interligne 1)
- Photos (si nécessaire) de l'innovation en format JPEG
- Schéma/diagramme (si nécessaire) ;
- Auteurs et adresses professionnelles des innovateurs.



Professeur Maxime da CRUZ



Scholars
Program



Université
d'Abomey-Calavi



PROGRAMME D'ENTREPRENEURIAT DE LA FONDATION MASTERCARD
À L'UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

APPEL A CANDIDATURE

Date de
PUBLICATION
18 MAI 2021

Date
limite
DEPÔT
18 JUIN
2021 À 16H



- 1 Former des jeunes porteurs d'idées d'entreprises innovantes à l'entrepreneuriat
- 2 Assurer un encadrement technique aux entreprises bénéficiaires
- 3 Assurer un appui financier aux entreprises bénéficiaires

Télécharger l'appel à candidature

 www.mcfsp-uac.bj

 +229 62 29 59 59

Accord-cadre de partenariat entre la Société de Gestion et d'Intermédiation et l'Université d'Abomey-Calavi

Extrait de l'Accord-cadre



Signature de l'accord entre le Recteur Maxime da CRUZ et le Directrice Générale de la SGI, Madame Sakinatou SIDI

Il est établi un accord-cadre de partenariat

Chaque institution prise séparément est dénommée "partie" et les deux prises ensemble étant désignées par "les parties"

Contexte

Dans le cadre du développement des relations entre le secteur public / parapublic et le secteur privé, le renforcement des compétences indispensables à la culture boursière et à la création de clubs d'investissements estudiantins (pépinières d'investisseurs), il a été convenu de mettre en place un cadre de partenariat entre la **SGI-BENIN S.A** et l'**Université d'Abomey-Calavi**.

Les parties souhaitent donner une expérience entrepreneuriale pratique aux étudiants de l'UAC en tant que futurs cadres et entrepreneurs. Cette expérience permettra non seulement de développer une culture de l'innovation mais aussi d'apprendre aux étudiants comment épargner et rentabiliser son épargne.

En effet, le problème de chômage se pose avec acuité au regard de l'amenuisement de l'offre provenant de l'Etat. De même, les stages professionnels se font rares. Un tel partenariat permettra donc aux étudiants notamment dans les sciences économiques et de Gestion, de confronter la théorie à la pratique.

À cet effet, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET

La présente convention a pour objet de fixer le cadre juridique et institutionnel de coopération entre la **SGI-BENIN S.A** et l'**UAC** et de mettre en évidence les conditions dans lesquelles les partenaires seront amenés à coopérer en matière du renforcement de capacités des étudiants par des présentations.

Cet accord vise à :

- 1- faire connaître la bourse et les opportunités d'investissement ;
- 2- éduquer les jeunes à la culture boursière ;

- 3- partager les expériences pratiques du marché financier régional avec les étudiants en général et ceux en finances en particulier ;
- 4- créer des clubs d'investissement par promotion avec des objectifs d'investissement précis collégalement définis par les membres des clubs ;
- 5- contribuer à la création des start-ups en tant qu'investisseurs à travers les intérêts générés par les clubs d'investissement ;
- 6- créer un fonds d'investissement pour chaque Université ;
- 7- réaliser des actions de recherche, de formation et d'orientation professionnelle ;
- 8- faciliter toutes autres initiatives conformes au présent accord cadre de partenariat.

ARTICLE 2 : Obligations

Chacune des parties contractantes s'engage à répondre aux besoins de son partenaire suivant les atouts dont elle dispose et dont elle peut faire bénéficier l'autre dans les conditions précises et conformes aux desiderata et ambitions de chaque partie.

Une connaissance réciproque des deux structures, de leur fonctionnement, de leur positionnement et de leur évolution est une condition de pérennité conditionnant le développement et l'efficacité de la collaboration entre les partenaires.

2.1 : la SGI-BENIN S.A s'engage à :

- permettre d'acquérir, par la pratique, les connaissances économiques financières et boursières nécessaires pour une bonne prise de position ;
- initier les étudiants à la stratégie d'investissement et notamment à l'analyse chartiste ;
- aider les acteurs de l'UAC à mieux épargner ;
- mettre à la disposition de l'UAC des brochures et outils de communication sur la Bourse et les activités de la SGI-BENIN.

2.1. L'UAC s'engage à :

- sensibiliser et mobiliser les étudiants et tous autres acteurs de l'Université autour de la culture boursière ;
- faciliter l'accès à ses entités à l'autre partie pour une réussite du partenariat ;
- mettre à contribution au besoin son expertise pour la réalisation d'études et de projets de développement ;
- appuyer l'organisation des séminaires et conférences.

ARTICLE 3 : Bénéficiaires

Le présent protocole reste et demeure un accord de partenariat. Il ne confère aux parties que la qualité de partenaire indépendant.

Les bénéfices du présent protocole sont extensibles à tous les campus et entités relevant de la juridiction de l'UAC.

Le présent accord cadre est accompagné d'accords sectoriels avec les établissements de l'Université d'Abomey-Calavi pour la mise en œuvre de programmes spécifiques.

ARTICLE 4 : Comité de suivi de la coopération

Les actions à mener feront l'objet d'un suivi. Un comité de suivi sera constitué pour faciliter et évaluer la mise en œuvre du présent accord et proposer des adaptations éventuelles.

Ledit comité est chargé de :

- dynamiser la mise en œuvre des présentes orientations ;
- évaluer les actions engagées au regard des objectifs définis dans l'accord et dresser un bilan ;
- explorer de nouvelles possibilités de collaboration ;
- favoriser la communication sur les actions entreprises.

Il sera composé de :

Pour l'UAC :

- le Vice-Recteur chargé de la Coopération Interuniversitaire, des Partenariats et de l'Insertion Professionnelle ;
- Un représentant du Service des Relations avec les Universités et Organismes Nationaux du Bénin ;
- Une personne ressource en fonction de l'activité.

Pour la SGI-BENIN S.A :

- Directrice Générale de la SGI-BENIN S.A ou son représentant.
- Directrice Commerciale & Marketing.

Le comité de suivi peut, lorsqu'il le juge nécessaire, s'adjoindre la compétence d'experts. Il pourra par ailleurs, s'appuyer sur des groupes techniques ad hoc selon les thématiques à traiter.

Ce comité de suivi se réunira à l'UAC au moins deux fois par an. Un compte rendu semestriel et annuel des activités communes sera rédigé. Des critères d'évaluation des actions du présent protocole seront proposés par le comité de suivi.

ARTICLE 5 : Durée de la collaboration

Le présent protocole d'accord est conclu pour une durée de trois (3) ans à compter de la date de sa signature.

Trois (3) mois au moins avant l'expiration de cette période, les partenaires se réuniront afin de dresser un bilan des actions

réalisées ou engagées et décider s'il y a lieu de renouveler le présent protocole par une nouvelle équivalente. Elle ne pourra être renouvelée que par voie d'avenant.

ARTICLE 6 : Litiges

En cas de difficulté dans l'interprétation des dispositions de la présente convention ou de désaccord sur l'application partielle ou totale de cette convention, les parties rechercheront une solution amiable.

Dans ce cadre, les membres du comité de suivi ont toute autorité et légitimité pour mettre tout en œuvre afin de trouver le meilleur arrangement possible pour les deux parties. Si cela s'avère néanmoins impossible, le présent protocole pourra être dénoncé à tout moment par l'un ou l'autre des partenaires par lettre recommandée avec accusé de réception sous réserve du respect d'un préavis de 3 mois.

ARTICLE 7 : Résiliation

À tout moment les parties pourront s'entendre pour mettre fin de façon anticipée au présent contrat. Elles décideront de commun accord des conditions de l'arrêt.

Par ailleurs, le contrat pourra être résilié de plein droit par l'un des partenaires en cas d'inexécution par l'autre partenaire d'une ou de plusieurs des obligations contenues dans ses clauses.

Cette résiliation ne deviendra effective que trois mois après l'envoi par la partie plaignante à l'autre partie d'une lettre recommandée avec demande d'accusé de réception exposant les motifs de la plainte, à moins que dans ce délai, la partie défaillante n'ait apporté la preuve d'un empêchement consécutif à un cas de force majeure ou n'ait satisfait à ses obligations contractuelles.

L'exercice de cette faculté de résiliation ne dispense pas la partie défaillante de remplir les obligations contractées jusqu'à la date de la prise d'effet de la résiliation.

Pour la réalisation de projets particuliers dans le cadre de la mise en œuvre du présent protocole, des accords spécifiques seront conclus.

Nonobstant la résiliation du présent accord, ces dispositions continueront à régir tout accord spécifique en cours d'exécution.



Journée de l'excellence à la FLLAC

La Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication (FLLAC) de l'Université d'Abomey-Calavi a célébré le mercredi 10 février 2021, dans l'amphithéâtre HOUDEGBE, la 5ème édition de ses journées d'excellence. Elle a été consacrée au port de toges et d'épitoges à 07 enseignants-chercheurs inscrits sur les différentes listes d'aptitude du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) lors de sa session de 2020 et la distinction des meilleurs étudiants de la faculté pour le compte de l'année académique 2019-2020.

Baudouin HOUNDEGNON ✍



Port d'épitoge par le Doyen Pascal Okri TOSSOU au Docteur (MC) Germain SAGBO

Sept candidats de la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication ont participé à la 42ème édition des Conseils Consultatifs Interafricains (CCI) du CAMES. Ils ont donné un résultat de 100 % inscrivant ainsi sur les listes d'aptitudes du CAMES trois Professeurs Titulaires, un Maître de Conférences, trois Maîtres-Assistants. Il s'agit respectivement des docteurs Julien Koffi GBAGUIDI, Coffi SAMBIENI, Mensah WEKENON TOKPONTO, Germain SAGBO, Sylvestre DJOUAMON, Françoise Félicité KOSSOUHO et Evariste Assogba KOTTIN.

L'édition 2020 des Journées d'Excellence a été repoussée en début d'année 2021 compte tenu de la situation sanitaire actuelle que le monde entier traverse. « Malgré le contexte de la Covid-19 qui paralyse nos grands élans à la joie collective et aux grands rassemblements, on ne pouvait pas passer sous silence le retour glorieux des guerriers de la FLLAC de la dernière session du

CAMES. C'est pourquoi, je voudrais renouveler mes vives et chaleureuses félicitations à ces soldats », a laissé entendre, le Professeur Pascal Okri TOSSOU, Doyen de la FLLAC pour encourager ses pairs au début de la célébration. Il a affirmé qu'il s'agit d'un score encourageant et très digne des soldats de la FLLAC. Un score qui exige une célébration et de l'admiration. « ... Chers étudiants, vous nous voyez, vous l'avez compris. Imitz-nous, faites-vous aussi le 100%. Le challenge est plus grand puisque l'élève doit dépasser le maître », leur a lancé le Doyen de la FLLAC. Ce couronnement du travail démontre que « les exigences deviennent encore nouvelles. C'est une convocation encore à plus d'assiduité et à plus de sérieux scientifique », a souligné le Professeur Pascal Okri TOSSOU.

« ...Nous avons obtenu 100%. Je félicite les collègues et je vous invite à prendre la mesure des défis qui sont les nôtres aujourd'hui », a exprimé, le Professeur Maxime da CRUZ, Recteur de l'UAC avant d'inviter les lauréats à toujours garder allumer les flambeaux de la réussite. Il a avoué que le chemin pour y accéder est délicat et il a renouvelé son plaidoyer pour une reconnaissance systématique par l'Etat du mérite des enseignants qui y arrivent. « La faculté a besoin d'enseignants à compétence avérée pour assurer la formation mais aussi pour remédier aux départs à la retraite », a-t-il ajouté.

La cérémonie a pris fin par la reconnaissance des mérites des meilleurs apprenants de tous les départements de la FLLAC pour le compte de l'année académique 2019-2020.



Photo de famille

Les rideaux sont tombés sur l'Ecole Mathématique Africaine - Géométrie de l'Information et Analyse Stochastique, la première école en hybride

L'Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques (IMSP) de l'Université d'Abomey-Calavi a organisé du 18 au 30 janvier 2021, l'Ecole Mathématique Africaine (EMA) sur « Géométrie de l'information et analyse stochastique ». Dans le contexte actuel de la pandémie de la COVID-19, ce fut une première expérience en hybride avec des cours en présentiel et en ligne.

Arlette FADE ✍

La pandémie liée au nouveau coronavirus n'a pas empêché l'Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques de Dangbo d'organiser et de tenir l'Ecole Mathématique Africaine. Du 18 au 30 janvier 2021, 39 chercheurs de niveau master II et doctorat du Bénin, du Burkina-Faso, du Cameroun, du Congo-Brazzaville, du Nigéria, du Sénégal, du Tchad et du Togo ont pris part à cette école à Dangbo au Bénin sur « Géométrie de l'information et analyse stochastique ». L'Ecole Mathématique Africaine-Géométrie de l'Information et Analyse Stochastique (EMA-GIAS) est financée par le Centre International de Mathématiques Pures et Appliquées (CIMPA), partenaire de l'Union Mathématique Africaine pour l'organisation des EMA, la Société Mathématique Européenne (EMS) et le Centre d'Excellence d'Afrique en Sciences Mathématiques, Informatique et Applications (CEA-SMIA).

« L'EMA a pour but de mettre en œuvre des processus permettant d'initier les jeunes chercheurs en master II ou les jeunes doctorants afin qu'ils s'imprègnent des nouvelles technologies », a rappelé le Professeur Carlos OGOUYANDJOU, Directeur Adjoint de l'IMSP et Président du comité d'organisation de l'Ecole, lors de la cérémonie de remise d'attestation aux participants le vendredi 29 janvier 2021. Dans ce cas spécifique, l'EMA porte sur des techniques de géométrie pour résoudre des problèmes de la statistique et de la probabilité, des problèmes concrets de la vie socioéconomique, a-t-il souligné. Pour ce faire, il y a eu environ 50 heures de cours et 15 heures de communication assurée par des enseignants de différents pays dont le Bénin, le Maroc, le Sénégal, la Belgique, la France et les USA.

Une expérience qui va faire école

L'IMSP a eu le mérite de réussir cette EMA en hybride qui est une première expérience à en croire le Président du comité d'organisation. Le Professeur Carlos OGOUYANDJOU espère que cela va se répercuter sur d'autres écoles pour que la pandémie n'empêche pas l'évolution de la science. Le

Coordonnateur du Centre d'Excellence Africain en Sciences Mathématiques, Informatique et Applications de l'IMSP s'est réjoui de la réussite de cette expérience. « On est heureux d'avoir pu réussir cette première école en hybride avec des cours en présentiel et des cours en ligne », a affirmé le Professeur Joël TOSSA saluant ainsi la contribution de tous les enseignants. Il a, par ailleurs, félicité le Président du Comité d'Organisation, le Professeur Carlos OGOUYANDJOU pour avoir porté la filière Statistiques-Probabilités qui n'existait pas à l'IMSP. Cette filière, grâce à la détermination de son porteur et avec l'accompagnement du Centre d'excellence, compte aujourd'hui plusieurs docteurs. Désormais, l'IMSP est entrain de glisser vers la Géométrie de l'information et c'est une initiative à saluer selon le Professeur Joël TOSSA qui a également adressé un mot d'encouragement à l'endroit de tous ceux qui ont travaillé au rayonnement de cette filière.

Faisant un bilan de l'événement, le Chef de Cabinet du Recteur de l'UAC, le Docteur (MC) Moufoutaou ADJERAN, a avoué que « ces jours d'information, d'initiation, de réflexion et de pratique des mathématiques pures furent un réel succès, une expérience inoubliable et même un point de départ pour les jeunes chercheurs notamment les étudiants de niveau master et les doctorants en mathématiques d'une part et les chercheurs confirmés d'autre part ». Pour lui, les regards sont dès à présent tournés vers ces participants et leurs travaux de recherche. « Nous attendons notamment des avancées, des innovations, des contributions, des formules et pourquoi pas de nouvelles découvertes scientifiques qui témoigneront de la qualité de la formation qui vous a été proposée au cours de cette école », a-t-il souligné. Le Chef de Cabinet du Recteur de l'UAC a souhaité que les résolutions collectives ou personnelles issues de cette EMA puissent contribuer à l'avancée de la science et au développement de l'Afrique et du monde en entier. A ce propos, il a rassuré de l'entière disposition de l'UAC à toujours soutenir de telles initiatives.

APPEL À CONTRIBUTION

Hommage au Professeur Maxime da CRUZ

- ☞ Cultures, langues et développement en Afrique : une sempiternelle équation
- ☞ Consulter l'annonce à l'adresse : http://www.fabula.org/actualites/appe-contributions_98233.php



Lancement de l'ouvrage "comprendre la discipline infirmière contemporaine"

Le Docteur Eusèbe AHOSSI apporte sa touche au rayonnement des sciences infirmières au Bénin

Améliorer les connaissances et pratiques en sciences infirmières est l'objectif poursuivi par le Docteur Eusèbe AHOSSI à travers son ouvrage lancé officiellement à la salle de conférence de l'Institut National Médico-Social (INMeS) le vendredi 11 décembre 2020.

Brice HOUMBIE ✍



Docteur Eusèbe AHOSSI



L'ouvrage

« Comprendre la discipline infirmière contemporaine ». C'est le titre de l'ouvrage nouvellement paru dans le domaine des sciences de la santé. Devant un parterre de professionnels de la santé et d'autres invités, l'auteur du livre, Docteur Eusèbe AHOSSI, s'est évertué à livrer la substance de son chef-d'œuvre. A l'en croire, ce document de 200 pages est réparti en 17 titres et trois grandes parties. La première partie lève le doute sur le caractère scientifique, académique et professionnel de la discipline infirmière. La deuxième partie complète la première et met l'accent sur les piliers de la discipline infirmière. La troisième partie du document, quant à elle, parle des soins humanisés qui tiennent compte de toutes les dimensions de l'être humain. Selon le Docteur Eusèbe AHOSSI, cette partie permet aux infirmiers de mieux améliorer la qualité des soins aux patients. Le souhait de l'auteur est que le métaparadigme qui est la base des soins infirmiers prenne le pas sur les anciennes pratiques.

Prenant la parole, la Directrice des soins infirmiers et obstétricaux, Madame Clarisse AHANHANZO-GLELE, a mis un point d'honneur sur l'impact de ce document dans les pratiques infirmières et obstétricales. « ...Cet ouvrage pourra révolutionner les soins infirmiers et obstétricaux dans notre pays », a-t-elle laissé entendre.

A sa suite, Madame Honoriat AKOGBETO, enseignante à la retraite, n'a pas caché sa grande satisfaction car, estime-t-elle, cet ouvrage vient donner un coup de pouce à une lutte entamée depuis fort longtemps. Elle a par ailleurs félicité et exhorté l'auteur à plus de courage et de persévérance.

Soulignons que la cérémonie a été marquée par le port de tige au Docteur Eusèbe AHOSSI et à la vente à l'américaine de l'ouvrage. Le concepteur de l'ouvrage est titulaire d'un Doctorat en Sciences infirmières. Il formatrice en soins infirmiers et santé publique à l'Ex- ENIAB de Parakou et enseignant à l'INMeS de Cotonou.



Vue partielle des participants



Remise de l'ouvrage à la Directrice de l'INMeS par l'auteur

L'Ambassadeur Bantolé YABA fait, Docteur Honoris Causa de l'Université d'Abomey-Calavi

Acteur du développement de l'Université d'Abomey-Calavi, l'Ambassadeur, Ministre Plénipotentiaire des Affaires Etrangères de la République du Bénin, Bantolé YABA a été fait, Docteur Honoris Causa de l'UAC. La cérémonie de remise des attributs s'est déroulée le jeudi 18 février 2021 à l'amphithéâtre Idriss DEBY ITNO.

Brice HOUMBIE ✍



Remise de diplôme au récipiendaire Bantolé YABA

La cérémonie a été marquée par la lecture du procès-verbal, la remise du diplôme au récipiendaire, le port de la toge et de la coiffe, la remise du logo, du fanion et de deux badges d'enseignant de l'UAC. Cette distinction honorifique lui est décernée en reconnaissance de ses nombreux services rendus à la nation béninoise en général, et l'UAC en particulier. De la lecture du procès-verbal du Conseil scientifique restreint, il ressort que l'Ambassadeur Bantolé YABA a exercé pendant de nombreuses années dans le domaine de la diplomatie et de la culture en tant qu'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Bénin près le Japon et dans plusieurs pays de l'Asie du Sud-Est notamment en Philippines, Singapour, Malaisie et autres. Il a reçu ce grade de l'UAC avec félicitations après approbation par tous les membres du Conseil à la requête du Recteur Maxime da CRUZ.

La distinction se justifie selon le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi, le Professeur Maxime da CRUZ, par la dotation de deux hectares de son domaine au profit de deux entités de l'UAC. Il s'agit de l'Institut de Géographie, de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement (IGATE) et le Centre Inter facultaire de Formation et de Recherches en Environnement pour le développement Durable (CIFRED).

L'autorité rectorale a saisi l'occasion pour inviter les têtes couronnées, ministres honoraires, ancien députés, enseignants et autres présents à la cérémonie, à emboîter le pas au généreux donateur. « Votre université est ouverte aux béninois. Elle attend que vous lui fassiez un clin d'œil. Monsieur YABA n'a pas étudié ici mais, beaucoup d'entre vous l'ont fait ici. Faites comme les Alumni qu'on aime, ceux et celles qui se souviennent de la nécessité de penser à leur institution. L'institution qui nous a formés nous a donné le plus gros héritage puisque c'est à partir des compétences que nous développons ici que nous pouvons faire, refaire, construire, reconstruire, dynamiser tout ce que nous faisons », a-t-il précisé.

Pour le récipiendaire, Monsieur YABA qui a fait preuve d'amour pour sa patrie, cette distinction est un honneur. Il a dit « merci » à l'UAC, précisément à l'équipe rectorale qui ne cesse de travailler pour le rayonnement de l'Université d'Abomey-Calavi. « Qui suis-je pour mériter cette distinction ? Les hommes passent mais l'histoire ne retiendra que leurs œuvres. L'acte que j'ai posé à l'UAC est très insignifiant par rapport aux ambitions que j'ai pour cette université », a-t-il dit dans l'espoir que d'autres personnes en fassent de même pour consolider les acquis car pour lui, ce n'est pas une question de richesse mais, de volonté.



Port de toge



L'Ambassadeur Bantolé YABA, Docteur Honoris Causa

Colloque international sur les politiques publiques : pari gagné pour le LASDEL - UAC

Des enseignants-chercheurs venus des pays d'Afrique et d'Europe se sont réunis du 13 au 15 janvier 2021 sur le campus d'Abomey-Calavi pour un colloque international sur le thème « Politiques publiques et construction de l'Etat national en Afrique de l'Ouest francophone ». Cette rencontre scientifique est organisée par le Département de Sociologie-Anthropologie de l'Université d'Abomey-Calavi en collaboration avec le Laboratoire d'Etudes et Recherches sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local (LASDEL). Elle a reçu le soutien de la Fondation Friedrich Ebert Bénin et du Rectorat de l'UAC.

CeGIC-UAC



Le présidium

« Politiques publiques et construction de l'Etat national en Afrique de l'Ouest francophone ». C'est la thématique au cœur d'un colloque international dont la cérémonie d'ouverture s'est tenue le mercredi 13 janvier 2021 à l'amphithéâtre Idriss DEBY ITNO de l'Université d'Abomey-Calavi. Pendant trois jours, une cinquantaine de chercheurs et praticiens ont apporté leurs contributions à la réflexion scientifique sous forme de communication. Pour le Représentant résident de la Fondation Friedrich, Monsieur Hans Joachim PREUSS, le thème est d'un grand intérêt et intéresse au-delà de l'espace francophone de l'Afrique de l'Ouest parce qu'à l'en croire, la construction d'un Etat normal exige la définition des politiques publiques et la précision des projets de société pour répondre aux préoccupations des citoyens.

Le Président du comité d'organisation, le Docteur Nassirou BAKO-ARIFARI, Maître de Conférences, au cours de la cérémonie d'ouverture, a rappelé que ce colloque « revêt plusieurs caractères au centre duquel se trouve la quête du Savoir. Dans son mode classique du donné et du recevoir autour de la problématique fédératrice des politiques publiques et de la construction de l'Etat. Nous célébrons également à travers ce colloque, les sciences sociales face aux défis du développement dans sa globalité ». Il a souligné que la particularité de cette initiative est « qu'elle offre l'occasion aux chercheurs-participants de contribuer à mettre en perspective analytique les rapports dynamiques, entre politiques publiques et processus de construction de l'Etat national dans une Afrique de l'ouest francophone qui, depuis environ une trentaine d'années, fait l'expérience de la transition ou de la consolidation

démocratique ». « De façon précise, l'enjeu, selon lui, revient à s'intéresser au processus de construction de l'Etat national dans l'espace francophone ouest-africain en revisitant et surtout en questionnant "la fabrique" des politiques publiques depuis l'élaboration jusqu'à l'évaluation en passant par l'exécution », a indiqué le Président du comité d'organisation.

Le Docteur Sylvie de CHACUS, Maître de Conférences, représentant le Doyen de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS) a formulé le vœu que les discussions à ce rendez-vous international puissent apporter une contribution positive aux différents aspects de la problématique de mise en œuvre des politiques publiques dans les pays de l'Afrique de l'Ouest francophone et la construction des Etat-nation dans ces pays.

Quant au Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi, le Professeur Maxime da CRUZ, il n'a pas caché sa joie de voir se tenir cette rencontre scientifique à l'Université d'Abomey-Calavi. « ...L'université place au centre de ces missions de formations et de recherche la production et la diffusion de connaissances scientifiques utiles au progrès sociétal », a-t-il affirmé. Il est important de créer, selon lui, des occasions comme celle-ci qui permettent de partager les résultats de recherches liés à divers questionnements que soulèvent des défis de politiques publiques et la construction de l'Etat national. « C'est là toute la pertinence de cette rencontre scientifique qui se propose de questionner les processus de construction de l'Etat national par le truchement des politiques publiques en vue d'examiner le rôle des acteurs collectifs ou individuels et d'apprécier les contraintes liées à leur conception ainsi qu'à leur mise en œuvre et évaluation », a indiqué le Recteur.

A l'issue de l'appel à contribution, le comité d'organisation a mobilisé de nombreux participants afin de présenter les résultats de leurs différents travaux de recherche et leurs expériences à travers trois axes que sont : "élections, projets de société et politiques publiques" ; "action publique, biens publics et services publics" et "migrations, brassage intercommunautaire et construction de l'Etat".

Dans le contexte de crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus, les différentes communications réparties en 06 ateliers se sont tenues en présentiel et par visioconférence. Notons que la communication inaugurale a été donnée par le Directeur de Recherche au Centre National de la Recherche Scientifique en France, le Professeur Emérite Jean-Pierre Olivier de SARDAN. Elle a porté sur les politiques publiques et les modèles voyageurs à l'épreuve des contextes en Afrique.

Cérémonie de clôture

Après trois jours de travaux, le colloque scientifique dédié aux « Politiques publiques et construction de l'Etat national en Afrique de l'Ouest francophone » a été clôturé le vendredi 15 janvier 2021. La cérémonie a eu lieu à l'amphithéâtre téléthon de l'Université d'Abomey-Calavi.

Ouvert le mercredi 13 janvier 2021, le Colloque international initié par le Département de Sociologie-Anthropologie de l'Université d'Abomey-Calavi en collaboration avec le Laboratoire d'Etudes et Recherches sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local a connu son épilogue le vendredi 15 janvier 2021. Dans son allocution prononcée à l'occasion, le Chef du Département de Sociologie-Anthropologie, le Docteur Azizou CHABI IMOROU a exprimé sa reconnaissance à l'endroit de tous les participants pour avoir pris activement part aux trois jours de travaux qu'a duré le colloque international d'une part, et, pour avoir enrichi les débats qui ont meublé l'événement, d'autre part. « ... Pendant ces trois jours, ce que je retiens, c'est que nous avons eu beaucoup d'interactions entre nous du monde universitaire et les praticiens du développement venus de tous bords. Ce colloque nous a permis de confronter nos idées et de dégager des pistes de réflexion qui pourraient être à plusieurs égards des pistes pour de recherches futures que nous pouvons organiser au sein de l'université », a laissé entendre le Docteur Azizou CHABI IMOROU. Au nom du Représentant résident de la Fondation Friedrich Ebert, le Docteur. Expédit OLOGOU a fait savoir que la Fondation est heureuse d'être là en tant que partenaire à l'organisation du colloque parce qu'elle travaille à appuyer à la démocratisation en Afrique et

ailleurs dans le monde. Il n'y a pas de démocratie sans la démocratisation du savoir. « ...C'est pour cela que la Fondation s'est sentie en devoir d'appuyer ce colloque qui se veut un espace d'échanges, de connaissances et surtout de vulgarisation et de questionnement », a-t-il souligné, ajoutant que les acteurs et chercheurs mobilisés autour du colloque ainsi que les sujets présentés à la Fondation méritent que l'on accompagne le comité d'organisation.

Une soixantaine de communications délivrées en trois jours

Chef d'orchestre de la réussite de ce colloque, le Président du comité d'organisation, le Docteur Nassirou BAKO-ARIFARI, a, à sa prise de parole, rendu un vibrant hommage aux Docteurs Azizou CHABI IMOROU et Patrick HINNOU, respectivement Chef et Chef-Adjoint du Département de Sociologie-Anthropologie de l'UAC, puis il a remercié et il a félicité toutes les personnes qui se sont impliquées nuit et jour dans l'organisation matérielle et logistique et dans la prise des dispositions techniques pour la réussite de l'événement. Il a par ailleurs décerné une mention spéciale à la Fondation Friedrich Ebert, partenaire à l'organisation. « ...La Fondation a trouvé une certaine homologie d'objectifs dans ce que nous avons initié en ce qui concerne les politiques publiques et la construction de l'Etat », a déclaré le Docteur BAKO-ARIFARI avant de revenir sur les activités qui ont meublé l'événement : « A cours de ces trois jours de travaux, nous avons eu droit à une conférence inaugurale animée par le Professeur émérite Jean-Pierre Olivier de SARDAN, une soixantaine de communications et des tables rondes ». Ces différents sujets qui ont fait objet de débat au cours des panels ont été développés en présentiel et par visioconférence avec des praticiens de plusieurs disciplines dont les sciences politiques, la sociologie, l'anthropologie, l'histoire, etc. Pour finir, le Président du comité d'organisation a exprimé sa gratitude à tous les modérateurs, animateurs, panélistes, participants pour leur disponibilité et leur apport, et il a remercié les autorités de l'Université d'Abomey-Calavi à travers son Recteur, le Professeur Maxime da CRUZ.



Vue partielle des participants

Editorial

Pr Maxime da CRUZ

For a better administrative governance!

The rectoral team has taken as its creed, the daily search for perfection in every respect which is, as far as we are concerned at the University of Abomey-Calavi, the only guarantee of a better positioning of our common Institution. To achieve this, it is imperative that one of the key actors of the system, the administrative staff, becomes more aware of its role in the attainment of this extremely noble objective. My team and I have decided to evaluate the performance of the administrative staff on a quarterly basis in order to measure the degree of professional awareness of each of them.

The evaluation is the central factor of the motivational process that directly influences the individual and collective performance of the agents. It is therefore necessary to establish a method for evaluating the ability of staff to succeed in the mission assigned to them. Thus, it is at the end of a well-conducted evaluation, with precise criteria, that one can measure whether the results of the agents are in conformity with the expectations of the service.

The evaluation is a judgment made by a superior on the behavior of an agent in the performance of his duties. For Mrs. Chloé GUILLOT-SOULEZ, the evaluation is a judgment made on the behavior of an employee in the performance of his duties. The judgment can be expressed in different ways: - by a rating; - by an inventory of strengths and weaknesses in relation to the function performed; - by a professional assessment in relation to the objectives of the period preceding the interview, etc.

The performance evaluation process that we have adopted at the UAC refers to an evaluation by the immediate superior. This form of evaluation is essential because it plays an important role in the agent-supervisor relationship. It is a tool for mobilization, recognition and development. Four criteria are essentially used to evaluate the performance of the administrative staff of the UAC. These are:

- the degree of execution and involvement which takes into account the level of completion of tasks, involvement in the execution of activities, promptness in the execution of tasks and the sense of responsibility of the agent;
- Respect for the hierarchy, which includes courtesy, obedience and the reporting reflex;
- Availability, which calls for punctuality, attendance at work and respect for work schedules;
- promptness in the execution of tasks, which calls for the quality of projects submitted to the supervisor, respect for deadlines and taking the initiative.

The rectoral team is convinced that by taking into account these evaluation criteria, the University of Abomey-Calavi will be able to continue to make its name known in the concert of modern nations.

This is what I believe!



Directrice de Publication

M^{me} Prisca GOGAN

Rédacteur en chef

Dr Serge Armel ATTENOUKON (MC)

Personnes ressources

Dr Moufoutaou ADJERAN (MC)

Pr Pascal OKRI TOSSOU

Pr Laure C. ZANOU CAPO-CHICHI

Dr Marcellin HOUNZANGBE

Dr Zakiath BONOU-GBO

Dr Etotépé SOGBOHOSSOU (MC)

Dr Cynthia M. ATINDEHOU

Photo

Brice F. HOUMBIE

Infographie

Denis S. HOUNGNIMON
Romuald SOSSOU

uacinfo.uac@uac.bj

Dépôt légal n°6090, 2^{ème} trimestre 2012
Bibliothèque Nationale / ISSN 1840-6998

Equipe Rectorale

RECTEUR

Pr Maxime da CRUZ

1^{er} VICE-RECTEUR

Pr Djimon Marcel ZANNOU

2^e VICE-RECTEUR

Pr Félicien AVLESSI

3^e VICE-RECTEUR P.I

Pr Félicien AVLESSI

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

M^{me} Prisca GOGAN

AGENT COMPTABLE

M. Oscar C. KEKEREGUE

UAC INFO

uacinfo.uac@uac.bj

Impression : COPEF

Retrouvez votre bulletin
UAC-INFO sur le site web
de l'UAC : www.uac.bj



Liste des différents Recteurs de l'UAC

N° d'ordre	Nom et Prénoms	Période
UNIVERSITE DU DAHOMEY		
1 ^{er}	Edouard ADJANOHOUN	1970-1975
UNIVERSITE NATIONALE DU BENIN		
1 ^{er}	Edouard ADJANOHOUN	1970-1975
2 ^e	Vincent DAN	1975-1977
3 ^e	Nathanaël MENSAH	1977-1981
4 ^e	Jean PLIYA	1981-1983
5 ^e	Karim L. DRAMANE	1983-1985
6 ^e	Souleymane K. BASSABI	1985-1990
7 ^e	Jean-Pierre EZIN	1990-1992
8 ^e	Lucien Gb. A. CHEDE	1992-1994
9 ^e	Jean Gratiem ZANOUVI	1994-1996
10 ^e	Kémoko Osseni BAGNAN	1996-2001
UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI		
11 ^e	Issifou TAKPARA	2001-2003
12 ^e	Salifou ALIDOU	2003-2006
13 ^e	Norbert Cossi AWANOU	2006-2011 (Elu)
14 ^e	Brice A. SINSIN	2011-2014 (Elu)
		2014-2017 (Elu)
15 ^e	Maxime da CRUZ	2017-2020 (Elu)
		2020 -